



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023008

Domaine : 3.5.4

Date de convocation : 31 mars 2023

Date de l'affichage : 31 mars 2023

Date d'affichage de la délibération : 7 avril 2023

Objet: 08 – Demande de financement au titre du fonds vert 2023 pour des travaux de remplacement des menuiseries extérieures des logements à Pablo Neruda, Le Bois, Les Longues Rayes, le Trou du Grillon

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à vingt heures,

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h40), Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE (à partir de 20h38), Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (à partir de 21h40)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Frédéric DIVIALLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO (jusqu'à 20h38)
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h40)
- Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absent : Monsieur Alain SACCHETTI, Madame Emilie DA SILVA (à partir de 21h40)

Madame Nicole THENIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 28 (jusqu'à 20h38), 29 (à partir de 20h38), 28 (à partir de 21h40)
- Votants : 32 (jusqu'à 21h40), 31 (à partir de 21h40)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Audrey JESPAS, Adjointe au Maire, chargée des Finances et de la Tarification,

VU la loi de finances pour 2023 instituant le Fonds vert,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le courrier du préfet du Val d'Oise en date du 16 décembre 2022 relatif au fonds vert,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20230406-2023008-DE
Date de télétransmission : 19/04/2023
Date de réception préfecture : 19/04/2023

CONSIDERANT que le fonds vert vise à soutenir les projets d'investissement liés à la transition énergétique des collectivités,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des travaux de remplacement des menuiseries des logements rattachés aux groupes scolaires de Pablo Neruda, Le Bois, Les longues Rayes, le Trou du Grillon, en vue d'améliorer la performance énergétique des bâtiments,

CONSIDERANT l'éligibilité de ces travaux à ce fonds d'aides,

CONSIDERANT que le montant estimatif des travaux s'élève à 706 077 euros HT,

CONSIDERANT que le fonds vert est cumulable avec les autres dotations de l'Etat, avec un minimum de 20% de financement par le porteur de projet,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission des finances et de la tarification,

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter le fonds vert pour des travaux de remplacement des menuiseries extérieures des logements à hauteur de 40% du coût du projet soit un montant de 282 000 euros.

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France